

# Bulletin de pré-inscription

## pour l'année scolaire 2017-2018



### Conditions des pré-inscriptions

La pré-inscription d'un enfant permet à l'association de prévoir ses effectifs pour la rentrée prochaine.

Les frais d'inscription sont définis ultérieurement en fonction du nombre de pré-inscrits. L'association s'engage à ce qu'ils n'excèdent pas 2000€ l'année, soit 200€/mois pendant 10 mois.

L'association vous fait part de sa décision de retenir ou non votre pré-inscription au mois de juin et vous informe alors des frais d'inscription. Une ouverture de classe n'est envisageable que si nous comptons au moins 12 élèves d'un même cycle (GS>CE2 ou CE2>6e). En cas de pré-inscription acceptée, vous pouvez procéder à l'inscription. Vous gardez aussi la liberté d'annuler votre demande de pré-inscription.

Cette pré-inscription ne vous engage pas financièrement. Toutefois, elle doit être réalisée avec sérieux afin de ne pas fausser les estimations.

Tant qu'aucune inscription n'est validée, l'association se réserve le droit de reporter le projet d'ouverture de classe à la rentrée de l'année suivante.

## les parents

NOM :

PRENOM :

le papa  la maman  autre :

ADRESSE :

TELEPHONE(S) :

E-MAIL :

NOM :

PRENOM :

le papa  la maman  autre :

ADRESSE :

TELEPHONE(S) :

E-MAIL :

## L'enfant

NOM :

PRENOM :

garçon  fille

DATE DE NAISSANCE : ... / ... / .....

Demande de pré-inscription en :

Cycle fondamental de la GS au CE2

Cycle d'approfondissement du CE2 à la 6e

Classe(s) fréquentée(s) depuis septembre dernier :

Niveau	Ecole*	Ville (dépt)*	Mois d'entrée
			... / .....
			... / .....
			... / .....
			... / .....

\*réponse facultative

Fait le ... / ... / ... à ...

Signature des responsables légaux précédée de la mention *lu et approuvé* :